



Guide du producteur

Tournée Paysanne est un service innovant d'organisation de tournées de producteurs. La vente en tournée est un circuit de vente directe; la structure Tournée Paysanne n'est donc pas un intermédiaire et le producteur garde la totale maîtrise des prix de vente et de la distribution de ses produits. Tournée Paysanne est un outil de promotion, dans un cadre local, des produits fermiers et permet de regrouper les commandes des consommateurs au sein d'une tournée planifiée par le producteur.

Les modalités d'utilisation de ce service sont les suivantes :

1 – Inscription

Le service Tournée Paysanne est **ouvert à tout producteur** travaillant en **vente directe** ou désirant s'y convertir. L'inscription est **totalelement gratuite** et un producteur peut commencer à vendre ses productions avec Tournée Paysanne dès son inscription.

La charte Tournée Paysanne, agréée par le producteur, a été créée dans le but de garantir un cadre local, respectueux de l'environnement et assurer aux consommateurs une certaine qualité de service.

L'inscription n'inclue aucun frais d'adhésion, d'abonnement ou de désinscription.

Le producteur n'a pas d'engagement de durée, de volume ou de fréquence. **Il met en vente ce qu'il veut, quand il veut, où il veut.**

2 – Utilisation du service

Tout producteur dont le compte a été validé a immédiatement la possibilité de planifier des tournées via Tournée Paysanne. Pour ce faire, il peut utiliser soit le site internet TourneePaysanne.fr et se connecter à son espace de vente privé, soit nous communiquer les informations des tournées par mail (contact@tourneepaysanne.fr), téléphone ou fax (0426019191)

Le producteur maîtrise toutes les informations de mise en vente : **il définit la date et horaires de livraison, la zone géographique de livraison** (la zone minimale de livraison correspond à un code postal soit environ un disque de 10 km de diamètre), **le minimum de commande par client, et le nombre de jours nécessaires à la préparation de la tournée** (1 à 7 jours).

Il définit également les productions vendues dans le cadre de la tournée en précisant, pour chaque production, le nom, la quantité par lot, le nombre de lots, le prix d'un lot, la description et éventuellement une remise par rapport à un seuil de vente.

ASTUCE : Groupez-vous entre producteurs proches et effectuez les livraisons à tour de rôle. Les tournées sont plus intéressantes car plus riches en produits pour les clients et vous vous déplacez moins.

3 – Livraison

Le producteur reçoit par mail, avant la date de livraison, la liste complète des clients à livrer. Il effectue sa livraison aux jours et horaires spécifiés et encaisse les paiements.

Les frais de livraison payés par les clients sont entièrement à destination du producteur. Ainsi, pour une tournée de 10 clients, le producteur reçoit 9,90 € (10 X 0,99€) pour son déplacement.

Le producteur ne se déplace que pour livrer des produits vendus. Son temps est donc optimisé.

4 – Facturation

Le producteur est facturé **2%** sur la base du montant des commandes transmises par Tournée Paysanne.

Une facture est émise et envoyée mensuellement. Le paiement devra être effectué sous 15 jours.

IMPORTANT : Dans le cas où une tournée n'a pas été effectuée pour cause d'absence de commandes, le **producteur ne paye rien.**

5 – Le rôle de Tournée Paysanne

Tournée Paysanne a pour mission de développer les ventes des producteurs. Pour ce faire, Tournée Paysanne utilise tous les moyens de communication nécessaires à la diffusion des informations fournies par les producteurs.

C'est ainsi que, grâce à Tournée Paysanne, les produits proposés par les producteurs se retrouvent automatiquement connus d'un grand nombre de consommateurs locaux, assurant une efficacité optimale des tournées.

Tournée Paysanne offre une boutique internet accessible à tous les producteurs sans aucun investissement.

6 – Quand et pourquoi utiliser TourneePaysanne.fr

TourneePaysanne.fr est un outil destiné à optimiser le temps de travail des producteurs en utilisant la puissance de communication offerte par internet.

TournéePaysanne peut être utilisé de différentes manières et s'adapte aux contraintes des producteurs en leurs permettant de :

- Pré-vendre leurs productions avant distribution dans les circuits traditionnels : marchés, vente à la ferme, AMAP, grossistes etc...
- Profiter d'un déplacement pour organiser une tournée dans les communes traversées afin de rentabiliser le trajet.
- Proposer des tournées occasionnelles afin de profiter de la simplicité d'utilisation et de la communauté de consommateurs inscrits.
- Proposer des productions difficilement distribuables en grandes quantités dans les circuits de vente directe traditionnels : caissettes de viande, bête entière ou partielle, lots importants (légumes, fruits, conserves etc...).
- Mettre en vente leurs productions sans se déplacer, sans investissement et sans perte de temps.
- Organiser des tournées régulières afin de fidéliser les clients et assurer un revenu stable.